

Villiers Nouvelles

53

journal municipal d'informations
janvier > mars 2016
www.villerslesnancy.fr



2016
Château Mme de Graffigny

UNE MÉTROPOLE ?

An aerial photograph of a city, likely Nancy, France. The foreground shows a large, modern stadium with a distinctive white, curved roof structure. The middle ground is filled with dense residential and commercial buildings, interspersed with green spaces and trees. The background shows a vast urban sprawl extending towards the horizon under a clear sky.

Si votre dictionnaire préféré évoque une grande ville, dans les faits, il s'agit plutôt de l'ensemble des communes réunies avec cette grande ville pour partager un rayonnement économique, culturel et politique à la hauteur d'une capitale.

Si le Grand Nancy a voulu obtenir le statut de métropole, c'est bien pour cela : afficher une ambition pour notre territoire en entrant dans le club fermé des 15 grandes villes avec Lille, Bordeaux, Toulouse, Nantes, Strasbourg, Brest, Rouen, Montpellier, Grenoble, Nice, Rennes, Aix-Marseille-Provence, Lyon et Grand Paris.

Ça ne s'obtient pas comme cela : il faut démontrer que la future métropole possède des atouts pour se développer économiquement, culturellement et socialement par elle-même.

Notre université, nos entreprises, nos grands établissements culturels constituent autant d'atouts majeurs qui nous donnent cette force.

C'est pourquoi le conseil municipal de Villers s'est prononcé à l'unanimité pour entrer dans la métropole du Grand Nancy qui devrait se créer courant 2016.

Au-delà d'une meilleure visibilité sur le plan national, que gagne-t-on quand on est métropole ? Ne rêvons pas, on ne reçoit pas plus de moyens financiers : les caisses sont vides.

En revanche, cela permettra de mieux travailler avec les territoires voisins qui font partie du même bassin de vie et d'emploi : améliorer les transports, développer des solidarités et des initiatives parfois trop confinées dans la Communauté urbaine. On gagne aussi un certain nombre de compétences nouvelles susceptibles de passer du département à la métropole.

L'édito



François WERNER
Maire de Villers-lès-Nancy

Au moment où se ferme l'une des années les plus difficiles de notre histoire récente, je voulais vous souhaiter à toutes et tous une très belle année 2016, à vous et à tous ceux qui vous sont chers, famille, amis, voisins.

Que 2016 soit l'année d'une solidarité nouvelle et que Villers en soit, une nouvelle fois, un bel exemple, en agissant localement et en pensant globalement.

Comme vous le savez, depuis le 1er janvier, la Communauté urbaine n'accepte plus le ramassage des déchets verts avec les ordures ménagères.

Cette mesure d'économies rendues nécessaires par la très forte baisse des dotations de l'Etat aux collectivités répond aussi aux réflexions engagées sur la préservation de notre environnement.

Des Villarois et des associations locales (DEVIBRA, FLORAINE, IDDEES, l'APECV, Les Jardins du Pâquis, Flore 54, MIRABEL, Maison de la solidarité...), accompagnés par la municipalité, réfléchissent aujourd'hui aux nouvelles pratiques qui, pour certaines, sont déjà mises en place dans de très nombreuses agglomérations.

Cette démarche nous conduit tous à repenser nos habitudes que, seule, la commune ne peut assumer.

Alors Comment faire ?

Si ce numéro de Villers nouvelles propose des exemples et des solutions, la question des déchets verts nous concerne tous et n'avancera qu'avec de l'imagination, de la solidarité et, comme je m'y suis engagé, avec l'aide de la municipalité, qui développera au printemps un ensemble de mesures favorisant et accompagnant les initiatives innovantes et toute réflexion en termes de recyclage ou d'enlèvement notamment.

On le voit à travers cet exemple, le service public change et les institutions évoluent.

De la commune d'hier à la nouvelle grande Région, en passant par la métropole, je garde à l'esprit que l'écoute et la proximité avec les habitants sont essentielles. Et c'est pour défendre les intérêts de notre commune et du Grand Nancy, largement oublié dans la précédente région, que je me suis engagé pour le Grand Est.

Nos services publics (nos lycées, notre université, nos transports) et notre développement économique en dépendent. J'ai donc fait le choix de m'y intéresser parce que la qualité de vie et le développement de notre Ville sont le cœur de mes préoccupations.

SOMMAIRE

À la une 2	Le king du mulching	10	3 quartiers, 3 questions 20 à 25
Grand Nancy métropole	L'as du paillage	11	En bref 26 - 27
Édito 3	Le génie du broyage	12	Portraits insolites 28 - 29
En bref 4 à 6	Le cador du compost	13	Agenda 30 à 32
Dossier spécial déchets verts 7-19	Adopte un composteur.com	15	Comptes-rendus du conseil municipal 33
Pourquoi ça change ?	Aller plus loin	18	Tribunes libres 35
Villers donne l'exemple	Les déchetteries de l'agglomération	19	



Directeur de publication : François Werner Directeur de rédaction : Nathalie Engel

Crédits textes : François Werner, service communication de Villers-lès-Nancy

Crédits photos : Ville de Villers-lès-Nancy, les artistes pour les spectacles et photos libres de droits

Conception et réalisation : service communication de Villers-lès-Nancy, communication@villerslesnancy.fr

Tirages : 8 500 ex. Impression : Bialec Dépôt légal : Bibliothèque municipale de Nancy

Villers Nouvelles n° 53 - janvier > mars 2016

LE MONOXYDE DE CARBONE

Les intoxications au monoxyde de carbone concernent tout le monde... Les bons gestes de prévention aussi :



LES DANGERS DU MONOXYDE DE CARBONE

Selon les **Agences régionales de santé**, « *Chaque année en France, 5 000 personnes sont victimes d'une intoxication due au monoxyde de carbone et 100 décèdent. Le monoxyde de carbone reste la première cause de mortalité par gaz toxique* ».

Le mauvais fonctionnement d'un appareil à combustion en est souvent la cause, associé à un manque d'aération ou des conduits d'évacuations obstrués ou défectueux.

Ce que l'on connaît moins, ce sont les gestes simples, mais essentiels, de prévention à adopter et à mettre en pratique tout au long de l'hiver.

Le monoxyde de carbone ne se voit pas et ne se sent pas. Il est donc nécessaire de rester vigilant face à différents troubles : une fatigue inexplicable, des vertiges, des vomissements et des troubles visuels. Une intoxication au monoxyde de carbone peut, dans le pire des cas, conduire à une perte de connaissance, voire un coma.

Voici les conseils des autorités sanitaires pour faire face au froid sans mettre sa santé en danger :

1. Faites entretenir votre chaudière par un professionnel tous les ans.
2. Faites ramoner conduits et cheminées au moins une fois par an.
3. Aérez et ventilez votre logement 10 minutes par jour.
4. N'utilisez pas d'appareils mobiles de chauffage d'appoint fonctionnant au butane, au propane ou au pétrole en continu ou de manière intensive.
5. Ne vous chauffez jamais avec des panneaux radiants à gaz ou avec le four d'une cuisinière à gaz.
6. N'utilisez les petits chauffe-eau non raccordés à l'extérieur par un conduit que de façon intermittente et pour une courte durée.
7. Nettoyez régulièrement les brûleurs de votre cuisinière à gaz.
8. Ne remettez jamais en service un appareil de chauffage ou une cheminée, délaissé depuis des années ou utilisé épisodiquement, sans le faire vérifier par un professionnel agréé.

DEMANDE DE SUBVENTION 2016

Comme chaque année, la Ville apporte son soutien financier aux associations qui la sollicitent afin de leur permettre d'exercer dans les meilleures conditions possibles les activités proposées à leurs membres ou de mettre en place des projets participants à l'attractivité et l'animation du territoire.

Ce dossier est disponible en mairie, mais vous pouvez aussi le télécharger sur www.villerslesnancy.fr

À partir du 11 janvier, vous aurez aussi la possibilité de remplir directement votre demande de subvention par internet. Cela facilitera votre demande et les futures puisqu'elles seront sauvegardées pour l'année suivante.

Quel que soit votre choix, vous devrez retourner votre dossier de demande (et ses annexes) pour le 1^{er} février au plus tard, en le renvoyant par courriel à finances@villerslesnancy.fr ou en le déposant en mairie.

Pour aller plus loin, rendez-vous sur :

www.ars.lorraine.sante.fr ou www.inpes.sante.fr

VICTOR, LYCÉEN ET DÉJÀ ASSESSEUR

Victor Togni, élève de terminale au lycée Charles de Foucauld, était le plus jeune assesseur des bureaux de vote villarois lors des dernières élections régionales. Fêtant ses 18 ans deux jours avant le premier tour des élections, il était déjà impliqué dans la vie locale de notre commune.

Les deux premiers dimanches de décembre, il était assesseur au bureau de vote de l'école des Aiguillettes. Ce lieu ne lui est pas inconnu puisqu'il y a passé sa scolarité. La chose *politique* est pourtant loin d'être un hobby. « *La politique n'est pas spécialement ma branche pour un futur métier* » nous explique-t-il. « *Je me dirige plus vers un métier d'infirmier ou d'éducateur pour jeunes enfants* ». Santé ou social, son cœur balance encore.

Pourtant, suite à une rencontre lors d'une réunion de conseil de quartier avec Jean-François Trassart, élu à la démocratie locale, aux conseils de quartiers et aux manifestations patriotiques, il accepte de se lancer à la découverte des bureaux de vote. « *Par curiosité c'est sûr, pour gagner en expérience aussi. Et pour rencontrer de nouvelles personnes !* ». Ainsi, Victor devient le plus jeune de tous les assesseurs des douze bureaux de vote de la commune jamais répertorié à Villers, et certainement un des plus jeunes de France !

S'il avait un conseil à donner aux jeunes de Villers, ce serait de sauter le pas. Ne pas hésiter à participer. « *Intéressez-vous parce que cela nous concerne et que ça change radicalement de ce qu'on peut vivre au lycée !* ».



CLAIRLIEU DANS LA LIGNE DE MIRE DES ÉTUDIANTS DE L'ÉCOLE D'ARCHI

Dans le cadre d'un partenariat pédagogique pour une étude urbaine, Villers-lès-Nancy accueille les étudiants de l'École d'architecture de Nancy. C'est Clairlieu ainsi que ses terrains en pente situés au pied de l'école du Château qui ont été identifiés par l'École d'architecture comme remplissant les conditions nécessaires à une étude offrant de multiples possibilités.

Au total, 80 étudiants ont travaillé sur des projets dont les facettes promettent d'être variées ! Le résultat de leur réflexion, présenté sous la forme de maquettes, de dessins et de planches, sera présenté au cours d'une exposition, du 29 janvier au 21 février 2016, dans le hall de l'Hôtel de Ville.

Venez découvrir ce que les étudiants ont imaginé pour Clairlieu en visitant l'exposition aux heures d'ouvertures de la mairie, du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30.

Exposition du 29 janvier au 21 février 2016
Entrée libre et accessible aux PMR



ATELIER SOUPE INTERGÉNÉRATIONNEL

« Curry 1 point ! Curcuma 2 points ! » En entrant à la résidence de personnes âgées Le Clairlieu, il flotte comme une bonne odeur de potage. Les résidents sont en pleine partie de Petit Bac, jeu de méninges pratiqué pour patienter jusqu'à la dégustation de la soupe.

Cela fait déjà quelques années que le conseil municipal d'enfants cultive des légumes dans les jardins pédagogiques de la Ville. Pour la seconde fois, leur récolte sert une activité ludique et collective : la préparation et le partage d'une soupe avec les occupants des résidences Paul Adam et Le Clairlieu. De la petite graine à la dégustation, la boucle est bouclée. Basé sur le volontariat, l'atelier soupe est un beau moment d'échanges intergénérationnel au cours duquel se mêlent jeux et effets de papilles. Chacun espère qu'il devienne un rendez-vous incontournable !



DÉFI INTER-COLLÈGES DES AMIS DE LA GENDARMERIE : LOUIS ARMAND 1^{ER}, CHEPFER 4^{ÈME} !

Le défi 2015 inter-collèges est un grand challenge mis en place par les Amis de la gendarmerie de Meurthe et Moselle, destiné aux élèves de 4^{ème} des collèges du département. Ce défi, pour sa première édition, permet à des jeunes âgés de 13 et 14 ans d'en apprendre plus sur la citoyenneté et le rôle de la gendarmerie. Pour cela, ils ont dû répondre à un quizz de 35 questions portant sur l'histoire et la modernité de la gendarmerie, sur les sites de mémoire de la région mais également sur le civisme. Une question subsidiaire relative au poids de la « tenue maintien de l'ordre » (tenue MO) a bouclé le challenge.

Cette année, parmi les 10 écoles inscrites au défi 2015 inter-collèges, le collège Louis Armand est arrivé en première position suivi en quatrième position par le collège Georges Chepfer. Chaque élève ayant participé au travail de réflexion avec sa classe recevra le badge et le diplôme « Passeurs de valeurs », spécifiquement conçu pour le défi.

Enseignants et élèves ont porté un vif intérêt à ce projet. « Le quizz est une très bonne façon d'intervenir auprès de la jeunesse, c'est à la fois éducatif et pédagogique » explique Michel Arnoud, membre de l'équipe pédagogique des Amis de la gendarmerie. « Ce fut une très belle expérience qui sera certainement reconduite à la rentrée prochaine, et gage de sa réussite, il y a de fortes chances qu'elle soit étendue au nord de la Meurthe et Moselle ! » conclut-il.



DOSSIER SPÉCIAL DÉCHETS VERTS

DEPUIS LE 1^{ER} JANVIER, LE GRAND NANCY A ARRÊTÉ LA COLLECTE DES DÉCHETS VERTS. NOUS SOMMES TOUS CONCERNÉS ET DEVONS APPRENDRE À MODIFIER NOS HABITUDES, À INVENTER DE NOUVELLES SOLUTIONS. PAS DE PANIQUE ! ELLES EXISTENT ! ELLES POURRAIENT MÊME S'AVÉRER ÊTRE UNE AUTRE FAÇON DE VIVRE ENSEMBLE...

PLAN B POUR LES DÉCHETS VERTS

RAMASSAGE DES DÉCHETS VERTS : POURQUOI ÇA CHANGE ?

En 2011, une analyse effectuée sur les déchets a montré qu'environ 6 000 tonnes de déchets verts de jardin étaient jetés avec les ordures ménagères par les Grands Nancéiens, soit autant que le tonnage collecté en déchetterie.

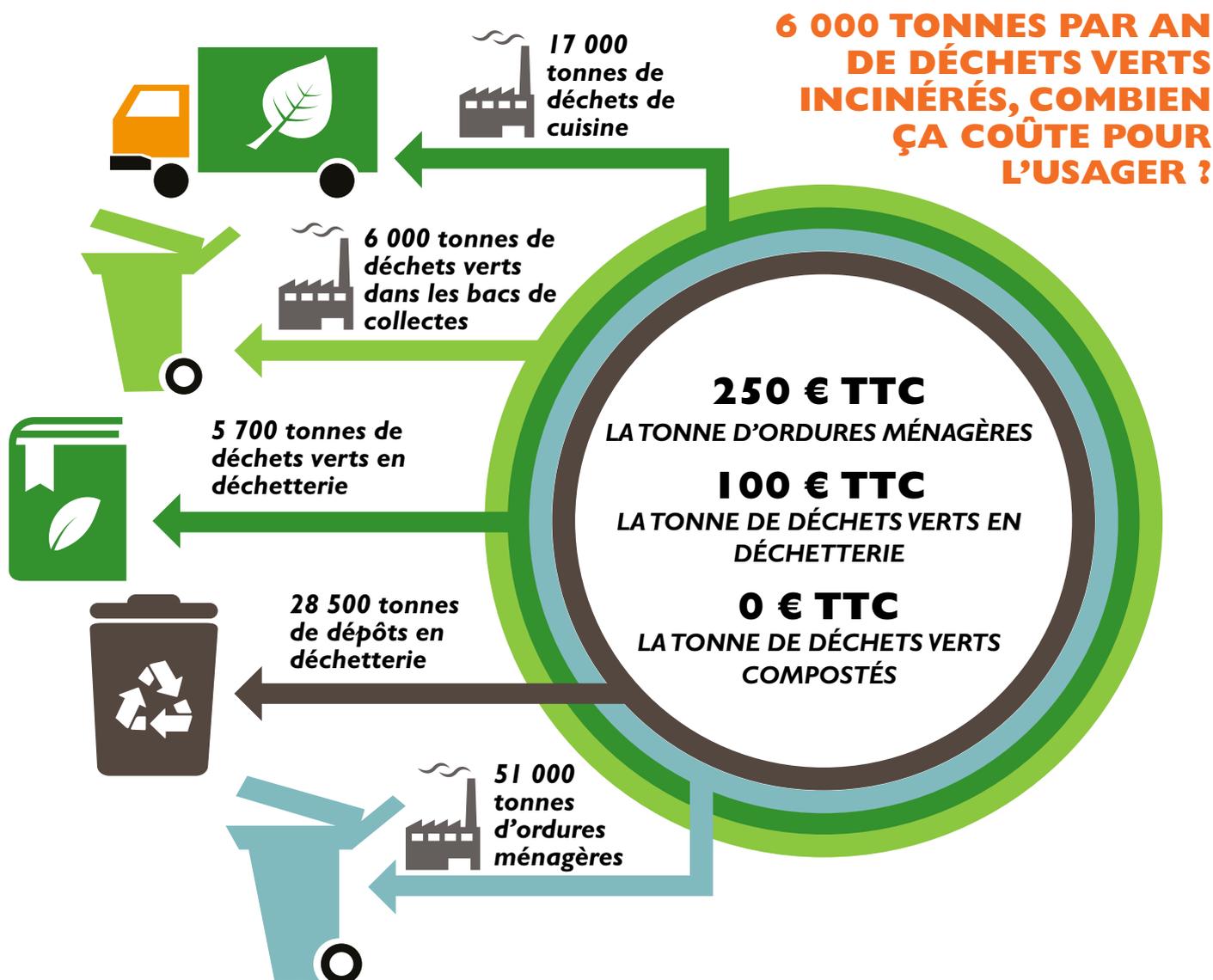
Lancée par le Grand Nancy fin 2015, l'opération **Déchets verts, on en fait notre affaire** consiste à ne plus collecter les gros volumes de gazon, feuilles et autres branchages déposés sur la voirie ou dans les bacs de collecte. Seule exception à la règle, les sapins de Noël seront tolérés.

Avec cette opération, le Grand Nancy évalue à 3 000 tonnes les déchets verts détournés des ordures ménagères courantes, soit la moitié du chiffre actuel.

Une gestion plus vertueuse pour l'environnement et une économie pour tous : l'incinération d'une tonne de déchets coûte 100 €, l'économie sera donc au minimum de 300 000 € par an.

Le tonnage d'ordures ménagères collectées en 2015 est d'environ 72 000 tonnes dont presque 10 % de déchets verts... On vous laisse compter !

Pour tout renseignement :
DECHETS.GRAND-NANCY.ORG OU
 MAISON DE L'HABITAT ET DU
 DÉVELOPPEMENT DURABLE : 03 54 50 20 40



ON S'Y MET TOUS !

VILLERS DONNE L'EXEMPLE



La réduction des finitions de tonte : plus esthétique, moins blessant pour les arbres et un habitat naturel pour les insectes.

NOUVELLES DONNÉES ÉCOLOGIQUES ET ÉCONOMIQUES : VILLERS S'EST MISE AU RYTHME DES NOUVELLES PRATIQUES EN MATIÈRE DE GESTION DES ESPACES VERTS.

Améliorer la biodiversité et, par la même occasion, embellir les espaces et réduire les coûts de fonctionnement, c'est le pari de cette nouvelle gestion des espaces verts mise en place à Villers-lès-Nancy depuis l'été 2015.

Après le fauchage tardif, la suppression de haies strictes, la réduction des finitions de tonte ou encore les plantations de vivaces dans les massifs, l'équipe du service des espaces verts de la commune poursuit l'expérience autour de nouveaux projets.

ON TRIE AU CIMETIÈRE

Deux points de tri sélectif (substrat et végétaux) seront installés à partir de la fin du mois de février. Ils seront situés dans les locaux à poubelles, l'un à l'entrée principale du cimetière et l'autre sur la partie basse, du côté de la rue Chanoine Piéron.

LE MULCHING (voir page 10)

Les tontes sont quasiment toutes effectuées en mulching afin de réduire les coûts du traitement des déchets et gagner du temps.

LE PAILLAGE (voir page 11)

Nouveauté de l'année 2015 concernant le ramassage des feuilles, une partie est récupérée pour réaliser du terreau de feuilles directement au centre technique. Dans certains secteurs de la ville, les feuilles sont soufflées pour réaliser des paillages de massifs arbustifs, en pied d'arbre et en sous-bois. Ces opérations visent à réduire le traitement des déchets et à favoriser l'enrichissement des sols.

LE BROYAGE (voir page 12)

Les déchets de taille et d'élagage, sont quant à eux systématiquement broyés : les petits déchets de taille sur pelouse sont broyés par le passage de la tondeuse lors la tonte suivante ; une partie du broyat des branchages est remis au pied des haies et des massifs arbustifs pour lutter contre les adventices (plantes indésirables) et nourrir les sols.

VERS UN JARDIN ZÉRO DÉCHETTERIE

C'EST BIEN BEAU, MAIS J'EN FAIS QUOI DE MES DÉCHETS VERTS ?

ON VALORISE, ON S'ORGANISE,
ON S'ENTRAIDE POUR ALLER À LA
DÉCHETTERIE MÊME SI NE PAS Y ALLER,
C'EST MIEUX !
VOICI QUELQUES SOLUTIONS FACILES,
DU BALCON AU JARDIN.

SOYEZ LE KING DU MULCHING

Le mulching, c'est l'art de tondre sans ramasser l'herbe. Mais pour cela, assurez-vous d'être équipé d'une **tondeuse mulcheuse** qui va hâcher plutôt que couper car c'est là que réside le secret d'un bon mulching.

Comment ça marche ? Une dépression d'air à l'intérieur de la tondeuse va faire passer l'herbe coupée dans la lame à plusieurs reprises jusqu'à ce qu'elle soit finement hâchée avant de la répandre sur le gazon pour disparaître entre les brins.

LES BASES D'UN BON MULCHING

- Ramasser la 1^{ère} tonte de l'année
- Tondre un tiers de la hauteur de l'herbe
- Tondre quand l'herbe est sèche
- S'assurer que le carter est propre
- Adapter sa vitesse de tonte

ON JARDIPARTAGE ?



Vous êtes tenté par la pratique du mulching mais votre jardin vous semble trop petit pour investir dans une **tondeuse mulcheuse**.

Vos voisins sont peut-être dans le même cas. Questionnez-les : les achats en commun, ça se passe souvent bien !

LES AVANTAGES

- 30 % de gain de temps de tonte
- Pas de ramassage de l'herbe
- Pas de transport
- Fertilisation naturelle de la pelouse
- Maintien de l'humidité du sol

Et cette pratique présente plusieurs avantages : c'est un réel gain de temps au niveau de la tonte qui garantit un aspect impeccable à la pelouse.

On ne ramasse plus l'herbe qui devient un fertilisant naturel et n'a plus à être stockée comme déchets verts. Comme l'herbe coupée contient 95 % d'eau, le sol conserve son humidité.

Le prix des tondeuses mulching (magasin de bricolage type) varie de 250 € à 500 € pour les modèles d'entrée de gamme. Si vous ne souhaitez pas investir dans une tondeuse mulcheuse, vous pouvez adapter la vôtre d'un kit mulching.



ON S'Y MET TOUS !



DEVENEZ L'AS DU PAILLAGE

La nature ne laisse habituellement pas le sol à l'état nu. Pour remédier aux exceptions, vous pouvez lui donner un coup de pouce grâce au **paillage**, une technique qui consiste à recouvrir le sol de matières organiques, minérales ou textiles pour le nourrir et/ou le protéger. Et ça fonctionne partout : du potager aux pieds des haies, des arbres et arbustes, en passant par les massifs de plantes et les pots ou jardinières sur les balcons.

AVEC QUELS MATÉRIAUX ?

Qu'ils soient organiques ou minéraux, beaucoup peuvent servir de paillis.

Le paillage organique est composé d'éléments végétaux dont la durée de vie varie selon la nature.

Les paillis de copeaux de bois, d'écorces de pin ou de tailles de haies et d'arbustes durent bien plus longtemps que ceux issus des tontes de gazon ou de feuilles mortes. Attention ! Les aiguilles de pins, les feuilles des arbustes persistants, les thuyas et les cyprès peuvent libérer des substances toxiques et se dégradent difficilement. Réservez-les pour vos allées et vos plantes de terre de bruyère !

La durée de vie du **paillage minéral** est (presque) infinie. Comme il participe au réchauffement du sol, il est particulièrement conseillé pour les plantations qui aiment la chaleur.

Billes d'argile, pouzzolane, débris d'ardoises de poteries sont les alliés du jardin.

Le paillage plastique ou textile est peu esthétique et rarement biodégradable. Il est principalement utilisé pour retenir la terre des talus en pente.

7 BONNES RAISONS DE PAILLER

On limite les arrosages

Le paillage absorbe l'eau et maintient l'humidité du sol en réduisant le phénomène d'évaporation. C'est LA bonne méthode pour gagner du temps et faire des économies d'eau.

On oublie le désherbage

Comme la lumière ne peut plus atteindre la surface du sol, les mauvaises herbes ne peuvent plus se développer : plus de produits chimiques et moins d'efforts !

On crée un habitat naturel pour les insectes utiles.

On enrichit le sol

Si le paillage est organique, il se décompose en humus. Et ça, votre sol adore : ça augmente sa fertilité.

On protège ses fruits et légumes puisqu'ils ne seront pas en contact direct avec le sol.

On améliore les conditions des végétaux puisque les parasites ou autres champignons sont filtrés par cette barrière. Sachez aussi que le paillage permet d'atténuer le stress de vos plantations : la garantie d'une belle croissance.

On favorise la bonne santé du sol

Moins exposés aux changements de températures et au taux d'humidité, les micro-organismes peuvent donc développer les éléments nutritifs nécessaires.

ON S'Y MET TOUS !

LE GÉNIE DU BROYAGE

Le broyage consiste à **réduire les résidus de taille d'arbres ou d'arbustes en copeaux** pour les réutiliser ensuite comme paillage ou pour alimenter le compostage.

Le **broyat**, c'est une ressource de qualité présente sur place et gratuite, essentielle pour enrichir et embellir les jardins.

C'est aussi le meilleur moyen de limiter les apports et les déplacements en déchetterie puisque cette méthode vous permet de réduire de 6 à 12 fois le volume de déchets verts.

EN PRATIQUE

Pour une petite quantité de branchages (faible section d'un diamètre inférieur à 2 cm), il s'avère plus rapide de broyer avec la tondeuse en étalant les branchages sur la pelouse. Un passage lent vous permettra de récupérer le broyat dans le panier.

Pour une grande quantité de branchages (forte section d'un diamètre supérieur à 2 cm), mieux vaut utiliser un matériel adapté comme un broyeur thermique.

ON JARDIPARTAGE ?



Cinq foyers qui se regroupent pour l'achat d'un broyeur, c'est une dépense moyenne de 60 € rapidement amortie. C'est aussi l'occasion de se retrouver autour d'un café-

broyat convivial dans son quartier, de partager des moments pour échanger ses trucs et astuces au jardin. Et d'éviter un trajet à la déchetterie !

ON EN FAIT QUOI ?

Tout dépend du temps que vous souhaitez consacrer à vos espaces verts. Si vous en avez peu, préférez les paillages aux endroits où vous souhaitez éviter la pousse des mauvaises herbes. Si vous avez un potager et y passez un peu plus de temps, compostez une partie de votre broyat de déchets verts.

Si vous êtes un passionné, expérimentez toutes les solutions possibles : paillage, compostage, BRF (bois raméal fragmenté) pour recréer un humus forestier...

Le prix des broyeurs électriques (magasin de bricolage), acceptant un diamètre de branche allant jusqu'à 3 cm varie de 250 € à 500€.

Pour les gros diamètres ou les travaux plus importants, mieux vaut louer un broyeur thermique pour environ 70 € par jour.



ON S'Y MET TOUS !



« Eloge du compost », jardin n° 26
Festival des jardins de Chaumont-sur-Loire,
2008

LE CADOR DU COMPOST

Le compost est le résultat d'un processus naturel de transformation des déchets organiques.

Tous les végétaux peuvent être compostés, sauf les conifères, trop acides et certains arbustes persistants, trop lents à la décomposition. Il peut être pratiqué à différentes échelles, depuis son balcon jusqu'au jardin.

Mais qu'il soit individuel ou collectif, les règles sont les mêmes :

Une bonne aération

Les micro-organismes ont besoin de respirer. Les déchets de cuisine, souvent humides, se tassent et empêchent l'air de circuler. Il faut donc ajouter des matières sèches et mélanger régulièrement les déchets.

Un taux d'humidité constant

Sans eau, pas de vie : le compost doit donc être humide.

Le mélange des matières

Le secret d'un compost de qualité tient dans le mélange équilibré de déchets secs et humides et dans la variété des déchets (riches en carbone et en azote).

QUELS DÉCHETS DANS LE BAC DE COMPOSTAGE ?

Épluchures de fruits et légumes (y compris agrumes, oignons)

Fruits et légumes abîmés (découpés en morceaux)

Papier essuie-tout et papier journal (en petites quantités)

Marc de café et thé avec leurs filtres ou dosettes en papier

Coquilles d'oeufs (de préférence broyées)

Pain, gâteaux

Restes de repas cuits d'origine végétale (riz, pâtes, haricots...)

Fleurs, plantes fanées coupées en petits morceaux (sans la terre)

CEUX À ÉVITER ?

Viandes et poissons

Produits laitiers (fromage, yaourt...)

Mottes de terre ou terreau des jardinières

Gros volumes de déchets verts (tontes, branches, feuilles)

Coquilles de moules, huîtres et crustacés

Matières non biodégradables (plastiques, métaux, verre...)

Huiles de friture

Litières pour animaux

ON S'Y MET TOUS !

SUR LES CHEMINS DU COMPOSTAGE

ON COMPOSTE ENSEMBLE ?

Vous habitez un immeuble ou vous n'avez pas envie d'installer un bac dans votre jardin ? Le compostage collectif, c'est simple et ça marche !

Il faut réunir deux conditions : un espace d'au moins 5 m² pour installer les bacs et l'essentiel : le volontariat actif des participants. C'est la base du compostage collectif.

Sans lui, le déroulement du projet de compostage collectif est compromis.

Les bonnes pratiques des usagers sont aussi garantes du projet. Il faut donc veiller :

- à respecter les consignes de tri,
- à ajouter de la matière structurante lors de chaque apport et, autant que possible, mélanger les déchets.

Les **référénts compostage** sont des bénévoles résidant à proximité des lieux de compost. Une formation gratuite leur est donnée par des maîtres composteurs du **Grand Nancy**.

QUELLES SONT LES MISSIONS DES RÉFÉRENTS COMPOSTAGE ?

Assez simples, ces opérations ne prennent pas plus de 10 minutes par semaine. Il s'agit de :

- Vérifier qu'il n'y a pas d'erreurs de tri dans les composteurs, les enlever au besoin,
- Mélanger les déchets en surface une fois par semaine,
- Transférer entièrement les déchets du bac de compostage lorsqu'il est plein vers le bac de maturation (une à deux fois par an en moyenne),
- Relayer l'information et les consignes de tri aux habitants et répondre à toutes les questions liées au projet.

Les référénts compostage sont aussi relais entre les habitants et la Ville ou encore le Grand Nancy qu'ils peuvent à n'importe quel moment contacter pour régler tous problèmes éventuels.

LE GRAND NANCY ET LA VILLE VOUS AIDE !

Plastique recyclé 325 l

36 €
- 18 € Grand Nancy
= 18 €
- 10 € Ville
= **8 €**

conseillé pour les terrains de < 400 m²



Bois 575 l

56 €
- 28 € Grand Nancy
= 28 €
- 10 € Ville
= **18 €**

conseillé pour les terrains de > 400 m²



OÙ ACHETER MON COMPOSTEUR ?

Si vous disposez d'un jardin, le Grand Nancy propose des composteurs à tarifs préférentiels :

- en bois 575 litres

(L 960 x l 870 x h 870 mm), pour un montant de 28 € (au lieu de 56 €, participation du Grand Nancy à hauteur de 50 %)

- en plastique recyclé 325 litres

(L 700 x l 700 x h 820 mm), pour un montant de 18€ (au lieu de 36 €, participation du Grand Nancy à hauteur de 50 %)

Vous pouvez acquérir votre composteur :

- deux fois par an dans votre commune lors des restitutions de compost dans la limite des stocks disponibles,
- toute l'année à la Communauté urbaine : accueil relation clientèle, 7 rue Pierre Chalnot à Nancy, du lundi au vendredi, de 8h à 12h et de 13h à 17h (16h le vendredi).
- lors de la manifestation **Jardins de Ville-Jardins de Vie** qui se déroule chaque année le dernier week-end de septembre au Parc de Montaigu (Jarville/Laneuveville).

Sachez que la Ville vous aide aussi en vous octroyant la somme de 10 € pour l'achat de composteur. Cette aide est limitée à une seule participation par foyers villarois.

VERS UN JARDIN ZÉRO DÉCHETTERIE

ADOPTE UN
COMPOSTEUR.COMQUESTIONS
FRÉQUENTES

Le compost dégage-t-il de mauvaises odeurs ?

Non s'il est bien entretenu et bien aéré, le compost ne dégage aucune odeur.

Le compost attire-t-il des animaux indésirables ?

Si chats, oiseaux ou rongeurs peuvent être attirés, les bacs entièrement clos vont venir à bout de leur patience.

Outre l'odeur, c'est pour cela qu'il est fortement déconseillé de ne pas déposer les déchets de viandes, poissons ou produits laitiers.

Peut-on composter les pelures d'agrumes ?

Oui, mais compte tenu de l'acidité contenue dans leur peau et des huiles essentielles, ils mettront un peu plus de temps à se décomposer.

Faut-il toujours de la matière structurante ?

Oui : en compostage collectif, il est indispensable de mélanger 30 à 40% de matières structurantes sèches riches en carbone (branches broyées, paille, feuilles mortes et sèches) avec les verts frais et humides riches en azote (épluchures de fruits et légumes, tontes, restes alimentaires, etc...) qui ont plutôt tendance à se tasser et donc à empêcher la circulation de l'oxygène nécessaire au bon déroulement du processus de compostage.

EN MARS 2016, TROIS COMPOSTEURS EXPÉRIMENTAUX SERONT INSTALLÉS DANS LES TROIS QUARTIERS DE LA VILLE : À CLAIRLIEU, AU JARDIN PÉDAGOGIQUE DU PARC MADAME DE GRAFFIGNY ET SUR LE PARKING DE L'HÔTEL DE VILLE.

Les chemins du compostage n'ont rien de mystique ! Il s'agit de renouer avec des pratiques ancestrales car, à l'instar d'autres villes de France et d'Europe, et loin des effets de mode, nous cherchons tous des solutions liées à nos préoccupations environnementales contemporaines.

Cette réalité est sans doute ce qui pousse la section design de l'*Ecole nationale supérieure d'art et de design de Nancy* à s'interroger sur l'avenir de nos pratiques en matière de développement durable et solidaire.

M.O.T.E., un étonnant projet de diplôme présenté par **Aliénor Morvan** à l'ENSA en 2014, fait aujourd'hui l'objet d'un **atelier ARTEM** intitulé « *Entreprendre autrement* ».

La municipalité a souhaité parier sur cette innovation en s'inscrivant comme **ville test** dans ce **projet expérimental d'îlots de compostage partagé en milieu urbain**.

François Rougieux, consultant indépendant en développement durable et solidaire pour ARTEM, accompagne Aliénor et cinq étudiants du campus dans la mise en oeuvre du projet.

M.O.T.E
Le dispositif de compostage est pris en compte dès la cuisine avec la création de jardinières dédiées.



VERS UN JARDIN ZÉRO DÉCHETTERIE ?

ADOpte UN COMPOSTEUR.COM

Bénéficiant du soutien de l'atelier artem « Cube », Aliénor est allée à la rencontre des représentants développement durable du Grand Nancy qui ont accompagné ce projet.

Après avoir testé le compostage et les jardins partagés dans une friche mise à disposition dans le quartier Blandan, elle a suivi 8 foyers utilisateurs de composteurs collectifs à Nancy.

Rapidement, elle a entrepris un travail d'analyse en suivant les usagers depuis leur logement jusqu'aux bacs de compostage.

Elle a étudié chaque geste, chaque parcours et chaque méthode appliqués par ces utilisateurs.

Ces nouveaux rituels scrutés et listés, Aliénor a pu concevoir les objets/outils de la pratique du compostage en milieu urbain, depuis la cuisine, avec la création d'une jardinière dédiée, jusqu'au bac de collecte, conçu souvent trop haut pour les usagers. Elle a inventé un îlot répondant à chaque étape et à chaque besoin du compostage, en y intégrant des bacs de plantations à partager.

Aujourd'hui, son concept est en phase de prototypage

dans une entreprise locale avant d'être développé en 10 exemplaires qui seront posés et suivis dans l'agglomération à titre expérimental.

L'un d'eux a déjà trouvé sa place dans un EHPAD à Nancy, un autre est en passe de l'être au pied d'une cité universitaire et trois d'entre eux prendront place à Villers. Durant un an, ces îlots feront l'objet d'une étude sociale et scientifique permettant de corriger les possibles défauts avant une commercialisation au niveau national.

DEVENEZ RÉFÉRENT D'UN ÎLOT DE COMPOSTAGE !

C'est simple, on apprend des tas de trucs, on rencontre du monde et on est accompagné par le réseau des maîtres composteurs.

Plus d'infos sur www.villerslesnancy.fr ou en écrivant à webmestre@villerslesnancy.fr

M.O.T.E

Matière Organique Très Expressive est un dispositif de compostage partagé en milieu urbain. Le projet est basé sur une enquête immersive auprès d'usagers d'un site test du Grand Nancy.



À CONCARNEAU, LE COMPOSTAGE, C'EST UN JEU D'ENFANT !

La crèche associative concarnoise "A la Rue Béole", fait ses premiers pas dans le compostage. Depuis juillet 2013, épluchures des fruits et légumes sont déposées dans un composteur en bois de 300 litres, installé au fond du jardin. L'occasion de susciter de bons réflexes dès le plus jeune âge. Un outil à la fois pédagogique et pratique ! Explications avec Catherine Billet, directrice de la crèche



Le compostage : un outil pratique et pédagogique. © Crèche "A la Rue Béole"

Etes-vous satisfaits du composteur ?

Oui, il s'intègre bien dans le jardin et la taille est adaptée pour notre production : les épluchures de fruits et légumes des vingt repas préparés sur place chaque midi.

Qui alimente le composteur ?

La cuisinière ou un membre de l'équipe, presque toujours accompagné d'un ou deux enfants. C'est l'occasion de leur faire découvrir la notion de compostage. Cette activi-

té est ludique, au même titre qu'un jardin pédagogique. Le vocabulaire employé est adapté aux enfants afin qu'ils comprennent facilement la démarche ("on va donner à manger au composteur").

Comment est organisée la collecte des déchets alimentaires ?

Lors de la préparation des repas, les fruits et légumes sont épluchés

sur un plateau puis transportés au composteur.

Avez-vous déjà utilisé votre compost ?

Non, pas encore. Nous prévoyons de récupérer le compost obtenu pour le jardin ou pour l'offrir aux familles des enfants. Son utilisation permettra de souligner l'effort de la crèche et la participation des enfants à la valorisation des déchets.

VOUS AVEZ LES IDÉES VERTES ? PARTAGEZ-LES !



Avec l'arrêt de la collecte des déchets verts depuis le 1^{er} janvier, nous devons tous modifier nos habitudes et inventer de nouvelles solutions, individuelles et collectives.

On peut s'organiser et s'entraider pour aller à la déchetterie, mais on peut aussi ne pas y aller et gérer les déchets verts autrement : broyage, paillage, compostage et lombricompostage, mulching...

Vous souhaitez être acteur de ces nouvelles pratiques ? Devenez le **référént environnement** de votre quartier ou de votre immeuble.

Les initiatives citoyennes ont déjà opéré sur le bien-être et la qualité du territoire (jardins partagés, incroyables comestibles).

Aujourd'hui, elles peuvent et doivent encore participer à un projet d'avenir partagé, attentif aux enjeux économiques, solidaires et environnementaux.

Création de jardins partagés, atelier de recyclage, échange de savoirs, réseau d'entraide... Toutes ces initiatives illustreront votre volonté d'implication dans la gestion de la cité. C'est ensemble que nous pourrons construire une ville durable, sans se contenter d'être consommateurs ou usagers mais en étant surtout acteurs.

BOÎTE À IDÉES

ÇA MARCHE AILLEURS !

En Europe, à l'échelle des villes ou des villages, les habitants sont de plus en plus nombreux à valoriser cette ressource pour limiter les impacts sur le changement climatique (réduction des émissions de CO₂ et de méthane) et assurer la maîtrise des coûts de collecte et de traitement.

Dans l'exemple ci-contre de la ville de Concarneau, c'est dès la crèche qu'on s'y met !

Apprendre dès le plus jeune âge les bonnes pratiques, peut-être est-ce ce qui impactera plus tard le dérèglement que nous vivons ?

L'innovation citoyenne : « Une réponse nouvelle apportée par un groupe de citoyens, organisés ou non, à une situation (et/ou un besoin) nouvelle ou jugée insatisfaisante touchant à la qualité de l'environnement (y compris social) sur les territoires auxquels ils sont attachés physiquement (lieu de vie, de travail, de vacances et d'itinérance) ou sentimentalement. La démarche de construction de la réponse doit impliquer d'autres acteurs, notamment des habitants, utilisateurs ou usagers du territoire concerné. »

DÉFINITION DE L'INNOVATION CITOYENNE RETENUE PAR ÉCOPÔLE CPIE PAYS DE NANTES

ALLER PLUS LOIN

LE RÉSEAU DES GUIDES COMPOSTEURS DE LORRAINE

Plusieurs collectivités ont été à l'initiative de réseaux de guides composteurs. Certains ont aussi vu le jour grâce à des bénévoles qui ont choisi de créer un réseau local.

Aujourd'hui, c'est l'ADEME Lorraine qui fédère ces réseaux et les collectivités en charge de la prévention et de la gestion des déchets ménagers et assimilés.

L'objectif est de développer un maillage régional de bénévoles capables de transmettre l'envie et les bonnes astuces pour composter et pailler les déchets organiques du jardin et de la cuisine.

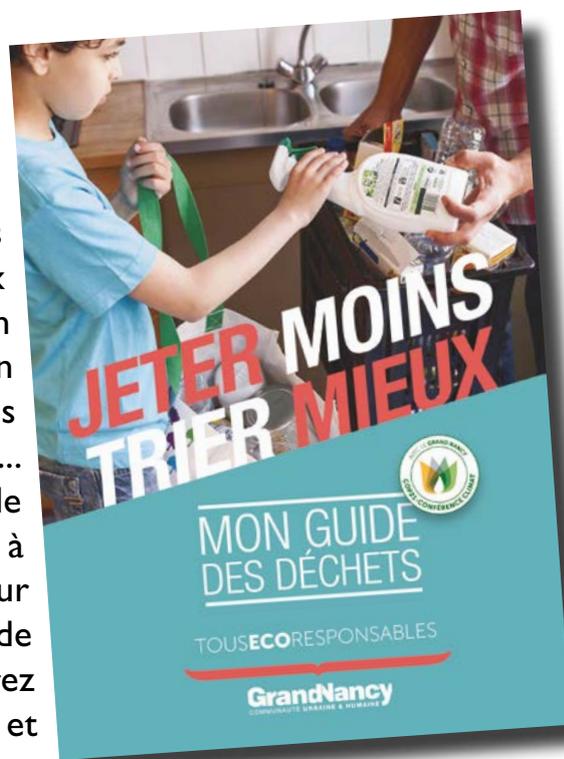
Pour devenir guides composteurs, les bénévoles reçoivent une formation gratuite et complète de 2,5 jours sur les techniques de gestion des déchets organiques ainsi que sur les techniques de communication.

En savoir plus : www.guidescomposteurslorraine.fr

LES GUIDES MALINS



À retirer à la Maison de l'habitat et du développement durable ou à télécharger, ces guides seront de précieux alliés pour la mise en pratique de la gestion de vos déchets, qu'ils soient verts ou non... Produire moins de déchets, apprendre à mieux recycler, leur donner une seconde vie... Vous y trouverez des tas d'infos et d'astuces !



Guides à télécharger et information sur :
www.grand-nancy.org et www.ademe.fr

C'EST À VENIR : LES JARDINS PARTAGÉS À CLAIRLIEU

Les jardins partagés à Clairlieu, c'est pour le printemps !

La Ville recherche un encadrant bénévole pour les futurs bénéficiaires. Ses missions consistent à donner des conseils en jardinage (plantations suivant les saisons...), à participer et aider à l'encadrement des actions mises en place pour les bénéficiaires. Il sera l'interlocuteur entre les services de la mairie et les bénéficiaires.

L'aventure vous tente ? Contactez la Ville en écrivant à webmestre@villerslesnancy.fr ou en déposant votre candidature à l'Hôtel de Ville, boulevard des Aiguillettes ou à la maison des services publics de Clairlieu.



**TOUT SAVOIR SUR
LES DÉCHETS VERTS ?
RENDEZ-VOUS AVEC LE
GRAND NANCY POUR
PLUS D'INFOS !**

**mardi 22 mars à 20h,
salle Jean Ferrat
mercredi 30 mars à 20h,
centre Jean Savine**

ET DES ANIMATIONS PRATIQUES

**mercredi 23 mars,
au marché Madame de Graffigny
samedi 26 mars,
au marché de Clairlieu**

LES DÉCHETTERIES

Par ailleurs, de nombreux polluants sont émis lors des brûlages de déchets verts. Parmi eux, les particules fines qui constituent un problème sanitaire majeur, puisqu'elles pénètrent profondément dans les voies respiratoires. Leur impact à court terme sur la santé est aujourd'hui clairement établi.

Alors si vous ne souhaitez ni pailler, mulcher, broyer ou composter, vous pouvez vous débarrasser de vos déchets verts dans les 9 déchetteries de l'agglomération.

Pour cela, demandez votre carte d'accès, elle est obligatoire !

La carte d'accès est mise gratuitement à la disposition des habitants des vingt communes du Grand Nancy.

Pour l'obtenir (une seule par foyer), rien de plus simple : remplissez le formulaire et renvoyez-le avec un justificatif de domicile (facture d'électricité, de gaz, d'eau, de téléphone, une quittance de loyer ou votre dernière taxe d'habitation, aucun autre justificatif ne sera accepté) par internet sur www.grand-nancy.org ou par voie postale à l'adresse suivante :

Communauté Urbaine du Grand Nancy
Direction Déchets Ménagers
22-24 Viaduc Kennedy - Case officielle 80036
54000 NANCY

ON RECYCLE !

Petit rappel : il est interdit de brûler les déchets verts dans son jardin. En cas de non-respect des règles, vous êtes passible d'une contravention pouvant aller jusqu'à 450 € (art. 131-13 du code pénal).

Quant aux voisins incommodés par les odeurs, sachez qu'ils peuvent aussi engager votre responsabilité pour nuisances olfactives. Si la législation est à respecter, quelques éléments de bon sens vous convaincront : les déchets verts sont composés à 80 % d'eau. Les incinérer revient donc à brûler de l'eau : un véritable non sens.



**Pour obtenir votre carte de déchetterie,
téléchargez le formulaire sur
dechets.grand-nancy.org**

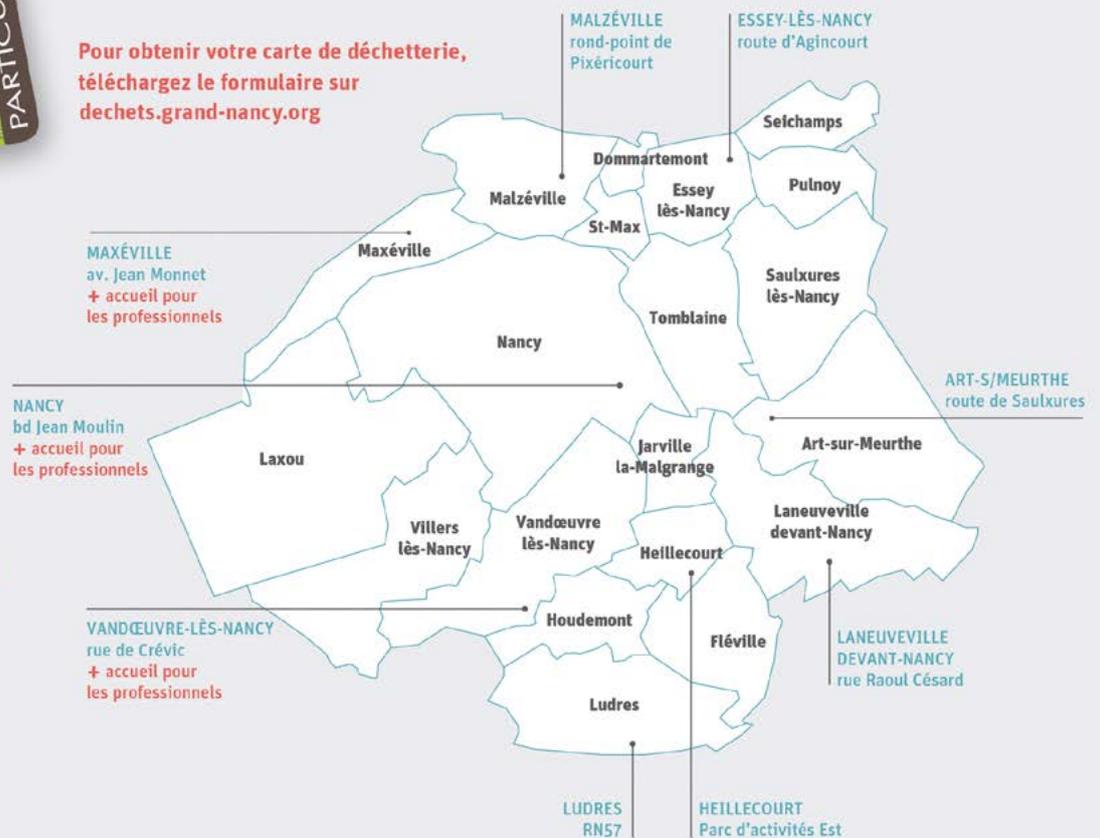
HORAIRES D'OUVERTURE

Nancy :
7j/7 - 7 h 30 > 19 h 30

Vandœuvre-lès-Nancy :
7j/7 - 9 h > 12 h et
13 h 30 > 19 h 30*

Autres déchetteries :
lun > ven 13 h 30 > 19 h 30
sam, dim et jours fériés
9 h > 12 h et 13 h 30 > 19 h 30*

*fermeture à 17 h 30
du 1^{er} nov au 1^{er} mars





« J'ai constaté des fissures dans mon habitation. Si elles sont liées à la sécheresse de 2015, quelles sont les démarches à effectuer suite à la demande de procédure de classement en catastrophe naturelle ? »

Gilbert, habitant de Placieux-Val

“
3 questions

3 quartiers , ,

« La Ville a saisi la préfecture de Meurthe et Moselle d'une demande de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle au titre de la sécheresse pour l'été 2015. Un dossier recensant les désordres chez les particuliers est en cours : les personnes ayant constaté des dommages sur leur habitation sont invitées à transmettre en mairie un courrier éventuellement assorti de photos des dégâts subis. Parallèlement, une déclaration conservatoire peut être effectuée à leur compagnie d'assurance. Dans l'hypothèse d'une reconnaissance de catastrophe naturelle par la commission interministérielle, une information sera diffusée par la commune à toutes les personnes concernées, ainsi qu'à l'ensemble de la population, via l'affichage officiel, la presse et le site Internet de la ville»

Gérard Paltz, adjoint délégué à l'aménagement urbain





3 questions

« J'ai entendu dire qu'une borne Wifi est dorénavant installée au château M^{me} de Graffigny.

Je suis étudiant et j'aimerais y avoir accès. Quelles sont les conditions générales d'utilisation ? »

Maxime, habitant de village-centre

« Effectivement ! Depuis fin décembre, la Ville a mis en place une connexion Wifi publique et gratuite. Grâce à l'installation de bornes, les promeneurs du parc M^{me} de Graffigny pourront dorénavant accéder à Internet.

Pour y avoir accès, c'est très simple : il suffit de se trouver à proximité du château et de se connecter à *WIFI-Villers*.

Une procédure d'authentification des utilisateurs est également nécessaire afin de garantir la sécurisation de l'accès au Wifi public. »

Jean-Marc Misert,
conseiller municipal
délégué à Villers numérique

3 quartiers ”



« Je m'inquiète quant à la fermeture annoncée du bureau de poste, préjudiciable pour notre quartier.

En tant qu'auto-entrepreneur ce sera un handicap supplémentaire. Qu'en est-il ? »

Sabrien, habitant de Clairlieu

3 questions

3 quartiers ”

« Rassurez-vous ! Il ne s'agit nullement de ne plus avoir de Poste, ni même moins de Poste, bien au contraire.

La municipalité s'est engagée à maintenir ce service pour que vous puissiez toujours en bénéficier, avec des horaires plus larges dès septembre, avec une ouverture le samedi matin.

En aucun cas il n'y aura donc fermeture de la Poste, service essentiel pour les Clairlocois. »

Annie Lorrain, conseillère déléguée à l'économie, à l'insertion, à l'emploi et au quartier de Clairlieu

UNE NOUVELLE PRESTATION À L'HORIZON 2016 : LA PRIME D'ACTIVITÉ

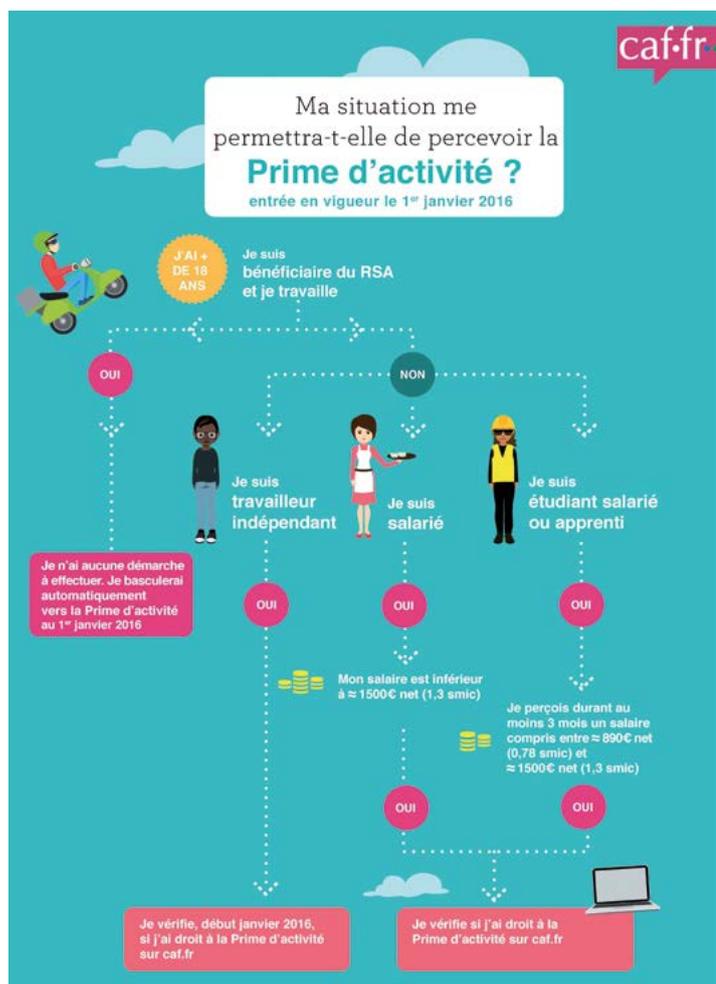
Depuis janvier 2016, le **RSA activité** et la **prime pour l'emploi** seront remplacés par la **prime d'activité**. Cette nouvelle prestation sera versée par les **caisses d'allocations familiales**.

Attention : le RSA dit « socle » continuera d'exister pour les personnes sans activité professionnelle.

La **prime d'activité** est une prestation qui incite à l'exercice et à la reprise d'activité professionnelle. Elle complète les ressources des travailleurs aux revenus modestes. Elle est versée aux personnes en activité (salariés et travailleurs indépendants), sous conditions de ressources du foyer. Son montant est calculé en fonction de la composition et des ressources du foyer (contrairement à la prime pour l'emploi qui est calculée et versée par personne).

La prime d'activité est ouverte aux jeunes actifs dès 18 ans. Versée chaque mois, les bénéficiaires doivent déclarer tous les 3 mois leurs revenus du trimestre précédent. Le montant de la prime est calculé pour 3 mois fixes. Durant ces 3 mois, il ne varie pas en fonction des changements de situation, familiale et professionnelle, du bénéficiaire. Un simulateur des droits permet d'évaluer directement le montant de la prime sur www.caf.fr

L'antenne emploi, en partenariat avec la CAF et le centre social Jolibois, proposent de vous renseigner sur cette nouvelle prestation au cours de sessions d'information d'une heure, le jeudi 21 janvier 2016 à partir de 14 heures. Réservez vos places par téléphone ! Infos et inscriptions au 03 83 92 12 18



MIEUX VOUS DÉPLACER : LES DESSOUS DE LA NOUVELLE PLACE THIERS

ACCÉDER DIRECTEMENT AUX VOIES SNCF

La galerie souterraine permet à tous les usagers, notamment aux personnes à mobilité réduite, de prendre leur train facilement en accédant directement aux voies, ainsi qu'à la navette Lorraine TGV à la gare Saint-Léon. Des écrans ont été disposés par la SNCF dans le parking pour visualiser les trains au départ et les trains à l'arrivée.

LOUER UN VÉLO

Avec veloStanLib et veloStanBoutic. La station place Thiers complète celle se trouvant déjà côté Saint-Léon.

STATIONNER SON VÉLO OU SA MOTO

200 places sont disponibles au « parvis bas » (n-1), à l'abri et en sécurité. D'autres places sont disponibles en surface devant la gare.

ENTRER ET SORTIR EN VOITURE

- 1 entrée (par la rue Piroux),
- 2 sorties (par les rues Piroux et Crampel)
- Parking de 520 places accessible 24h/24
- 72 places de stationnement courte durée et dépôt-minute au parvis bas (n-1).

ENTRER ET SORTIR À PIED

De part et d'autre de la place, côté rue Mazagan, des escaliers et des ascenseurs permettent l'accès au « parvis bas » (n-1). Les piétons peuvent aussi emprunter les trottoirs des rues Piroux et Crampel, ou accéder par le sous-sol du Printemps.

PRENDRE UN TAXI

Les taxis déposent et retrouvent leurs clients à l'abri et en toute sécurité à la station située au « parvis bas » (n-1). La nuit, ils vous attendent Place Thiers sur appel au 03 83 37 65 37.





NOUVELLE ENSEIGNE À VILLERS : LE CENTRE DE RÉÉQUILIBRAGE ALIMENTAIRE DIETPLUS

Une nouvelle boutique a ouvert ses portes au **centre commercial Plein Centre-Villers**. Christelle Ferrari, gérante de l'enseigne **Dietplus**, spécialisée dans le rééquilibrage alimentaire, participe au dynamisme de l'offre et à la variété du centre commercial.

L'espace, totalement refait à neuf, est chaleureux, ouvert et met naturellement à l'aise. Côté rayonnage, on trouve en priorité des compléments alimentaires, fabriqués en France, naturels, à base de plantes, qui favorisent la perte de poids et l'accélère. On y trouve aussi des céréales diététiques et une thermos de thé, toujours prête à l'emploi pour les visiteurs.

La **méthode Dietplus** est simple et s'appuie sur trois piliers : un bilan personnalisé offert pour en apprendre plus sur ses habitudes et repartir sur de bonnes bases, un suivi hebdomadaire pour ne pas perdre le fil et la délivrance de compléments alimentaires. La durée moyenne du suivi est de 11 semaines.

« **Cette enseigne m'a plu car elle se développe sur le principe du bouche à oreille, signe que cela fonctionne vraiment, que les gens en parlent entre eux. Ce qui me plaît aussi, c'est l'aspect coaching : accompagner, redonner le sourire... C'est être à côté des personnes et aller vers le bon** » confie Christelle Ferrari.

Et c'est une affaire qui marche : « **J'espère recruter quelqu'un dans un an maxi !** »

Après les fêtes de fin d'année, une visite s'impose ! Christelle Ferrari vous accueille au centre commercial Plein Centre aux horaires suivants :

De 9h00 à 18h00 le lundi, mardi, jeudi et vendredi ;

De 9h00 à 13h00 le mercredi ;

De 9h00 à 12h00 le samedi.

Contact : 06 79 90 10 32 ou villerslesnancy@dietplus.fr et plus d'infos sur www.dietplus.fr

UN FESTIVAL HORS NORMES !

A l'occasion de leur 4^e édition, **Planète Vélo Aventure**, et le festival du voyage à vélo **Ici et Là-bas** ont souhaité donner un coup de chapeau à des personnalités hors du commun qui ne cessent de faire preuve d'imagination et d'audace pour repousser leurs limites et leurs rêves. Ce festival a été imaginé pour montrer et raconter comment certains ont pu retrouver l'espoir indispensable à tout rebond.

L'espoir de revivre après un choc, l'espoir de s'approprier sa vie, au final dépasser son handicap.

Cette année, le festival la maraine du festival est la journaliste **Ariane Massenet**. Il a lieu au centre des Ecraignes à Villers-lès-Nancy du **29 au 31 janvier**. Une occasion unique de rencontrer des voyageurs sans limite, d'échanger ou de découvrir une autre idée du voyage.

Plus d'infos sur www.planeteveloaventure.com et www.villerslesnancy.fr



MORDU DE MOTO !

Habitant de Clairlieu depuis 1989, **Eric Haug** achète l'**auto-école Plein Centre** en juin 2013. Son métier, il le définit « *en perpétuel mouvement, puisqu'il faut s'adapter aux nouvelles normes de circulation, de technologie* ». Et Eric Haug suit cette impulsion : cette année, il a décidé d'équiper ses motos d'airbag qui fonctionnent avec capteurs et son auto-école devient l'une des pionnières de l'airbag moto.

Mais avant la technologie, ce grand passionné de motos préfère d'abord former les personnes. « *Mon métier ne consiste pas seulement à faire passer des permis. Le but, c'est d'avoir des conducteurs sûrs sur la route* » explique-t-il.

C'est la raison qui l'a poussé à participer activement à la journée de prévention routière à destination des seniors qui a eu lieu aux Ecraignes, le 17 juin 2015. Vidéos, règles de circulation, documents de prévention routière : son rappel sur les règles de prudence essentielles étaient les bienvenues. « *Les journées préventives sont un besoin* » affirme-t-il. « *D'où l'importance de communiquer largement pour toucher plus de monde* ».

Il envisage d'ailleurs d'ores et déjà la prochaine édition, avec la mise en place d'ateliers de freinage en situation d'urgence ou encore une simulation de la perte d'adhérence.

Les passionnés ne sont jamais à court d'idées !

MORDU TOUT COURT !

C'est à 8 ans seulement que **Bakkour Kattan** a imaginé et conçu une machine pour fondre le plastique. Depuis, la boîte à inventions ne s'est jamais refermée et plusieurs récompenses se sont succédées.

Habitant Villers, il tient une petite boutique de photocopies à Nancy dans laquelle trônent ses inventions. De la **brosse multifonction électrique** au **biberon de voyage** en passant par l'**essuie-glace universel** et le **stylo antistress**, les 2 000 innovations de Bakkour Kattan sont tournées vers des solutions face aux désagréments du quotidien.

Depuis son plus jeune âge, il répare, invente, améliore des objets de tous les jours, grâce à des idées simples, économiques et écologiques, toujours dans un but de faciliter la vie de chacun. « *Je suis comme un psychologue, je suis là pour donner la bonne solution pour tout le monde. Je suis une sorte de médecin pour faciliter la vie. Mon but est d'aider au maximum, et de créer par la suite de l'emploi* ».

Bakkour Kattan aime laisser libre court à son imagination, et ne manque pas de donner vie à ses idées.

Comment les trouve-t-il ? Rien de plus simple, il garde les yeux bien ouverts en toute occasion : « *En me promenant à Nancy, j'ai croisé beaucoup de vélos auxquels il manquait les roues* » raconte-t-il. « *Alors j'ai décidé d'intégrer un antivol dans la roue, qui pourra être débloqué soit avec code, soit avec une télécommande. Les roues ne pourront plus être volées !* ». C'est ainsi que sa toute dernière invention est née : un **système d'antivol intégré**.

Comme rien ne l'effraie, il s'est aussi lancé dans la jungle des réseaux sociaux en créant le site **Booksylor**, un réseau international qu'il considère concurrent à Facebook.

Pour Bakkour Kattan, l'inventivité est une affaire au quotidien. Et lorsqu'on lui demande si un jour il craint de ne plus rien avoir à inventer, il répond malicieusement : « *Impossible. La roue tourne, chaque jour on voit la vie autrement* ». Inventer est un plaisir sans fin pour le Géo Trouvetou villarois !

MORDU DE BUS !

Originaire d'Angleterre, **Nick Parker**, Villarois d'adoption, a beaucoup de choses à vous apprendre ! Saviez-vous par exemple qu'il y avait un vrai tram (sur rails) qui venait à Villers Placieux jusqu'en 1951 ?

Sa drôle de passion pour les gros engins roulants est née lorsqu'il avait 14 ans en prenant pour la première fois les transports en commun pour se rendre au collège. « *En Angleterre, ceux qui allaient à l'école en bus étaient des passionnés de bus. Ceux qui y allaient en train étaient des passionnés de train* » explique-t-il.

Nick Parker a aujourd'hui 53 ans et sa passion n'a pas faibli. Depuis l'avènement du numérique, il ne sort jamais sans son appareil photo, au cas où il y aurait un nouveau bus à photographier : « *Les changements de normes obligent les villes à changer de véhicules régulièrement. Il y a toujours des nouveautés !* ».

Pour exprimer et partager sa passion, cet informaticien de profession a mis en ligne il y a 6 ans son propre site internet : « *c'est un site où sont référencés, dans une base de données, les bus Stan, Sub, TED, SIT ou encore TMM, d'hier et d'aujourd'hui, avec une partie consacrée aux bus anglais.* »

Entre le développement informatique, la prise de clichés et les recherches, le temps passé pour sa passion par Nick Parker est difficilement estimable. Heureusement il n'œuvre pas seul. Il travaille en collaboration avec d'autres passionnés : « *n'étant pas historien, je ne peux pas aller dans les archives. C'est pourquoi il y a un grand travail coopératif effectué avec d'autres passionnés* ».

Alors vous aussi, montez à bord, et laissez-vous transporter à travers les époques grâce à Nick Parker sur www.busstop.fr !



JANVIER > MARS, L'AGENDA

JANVIER

DU SAMEDI 9 AU DIMANCHE 24

Exposition de l'*association artistique villaroise*Galerie M^{me} de Graffigny

Entrée libre

Infos : 03 83 92 32 40



DIMANCHE 10

Stage de Qi-Gong

9h > 12h - MJC Jean Savine

Tarif : 15 €

Infos et réservation : 03 83 28 44 19

MARDI 12

Réunion publique sur la réhabilitation du collège *Chepfer*

20h - Salle Jean Ferrat

Tarif : 15 €

Infos et réservation : 03 83 92 12 12

MARDI 12

Soirée du *Cercle des lecteurs*, animée par Marie Nardin20h - Château M^{me} de GraffignyInfos : bptvillersval@numericable.com ou 03 83 90 16 71

MERCREDI 13

Cycle de découverte naturopathie *Booster son immunité pour un hiver en pleine forme !*

18h - MJC Jean Savine

Tarif : 4 €

Infos et réservation : 03 83 28 44 19

SAMEDI 16

Repas lorrain, organisé par l'association Costumes et traditions en Lorraine

19h30 - MJC Jean Savine

Infos et réservation : 03 83 27 70 90

JEUDI 21

Thé dansant, organisé par l'AMCF et animé par l'orchestre Free'son

14h > 18h - Salle Jean Ferrat

Tarif : 8 €/pers

Infos : 03 83 41 53 05 ou amcf@9business.fr

JEUDI 21

Rencontre littéraire avec Paul Couturiau et son roman « Je meurs de ce qui vous fait vivre » proposée par l'Apac

18h45 - Château M^{me} de Graffigny

Entrée libre



VENDREDI 22 ET SAMEDI 23

Oscar, comédie de Claude Magnier

20h45 le 22 et 19h30 le 23

Théâtre de la Roële

Tarifs : 14/10/6 €

Infos et réservation : 03 83 40 64 93

ou roeleps@aol.com

SAMEDI 23

Vente de livres, organisée par la bibliothèque pour tous du Placieux

9h > 12h et de 14h > 18h

Bibliothèque du Placieux

Infos : 03 83 28 68 50

SAMEDI 23 ET DIMANCHE 24

Week-end chantant, proposé par la

chorale Chante la vie, animé par Brice Baillon, Elodie Grandmaire et Christophe Pennel

13h45 > 20h30 le samedi

8h30 > 17h00 le dimanche

Tarif pour le week-end : 34 €

Infos et réservation : 06 79 85 61 37

ou weclv2016@gmail.com

DIMANCHE 24

Week-end chantant, spectacle de clôture proposé par la chorale Chante la vie

17h - Salle Jean Ferrat - Gratuit

Infos : 06 79 85 61 37

VEND 29, SAM 30 ET DIM 31

Oscar, comédie de Claude Magnier

20h45 le 29, 19h30 le 30 et 16h le 31

Théâtre de la Roële

Tarifs : 14/10/6 €

Infos et réservation : 03 83 40 64 93

ou roeleps@aol.com

VEND 29, SAM 30 ET DIM 31

Festival du voyage à vélo, avec Ariane Massenet, maraine de la 4^e édition

Centre Les Ecraignes

Tarifs : 2 / 2,5 / 1 €

Infos : planeteveloaventure.com

DIMANCHE 31

Concert des chorales *Coeur en balade et Emile Gallé* au profit des actions menées

par le CCFD-Terre solidaire

15h30 - Eglise Saint-Fiacre

Entrée libre

Infos : 03 83 27 94 82

FÉVRIER

LUNDI 1^{ER}

Collecte de sang par l'Etablissement français du sang de Lorraine Champagne

16h > 19h30 - Centre du Placieux

Infos : 03 83 44 62 62



DU MERCREDI 3 AU DIMANCHE 28

Exposition *Images 2.0* par Mr KITSHGalerie M^{me} de Graffigny

Entrée libre

Infos : 03 83 92 32 40

VENDREDI 5 ET SAMEDI 6

Le visiteur, comédie dramatique d'Eric Emmanuel Schmitt

20h45 le 5 et 19h30 le 6

Théâtre de la Roële

Tarifs : 14/10/6 €

Infos et réservation : 03 83 40 64 93

ou roeleps@aol.com

JANVIER > MARS, L'AGENDA

SAMEDI 6

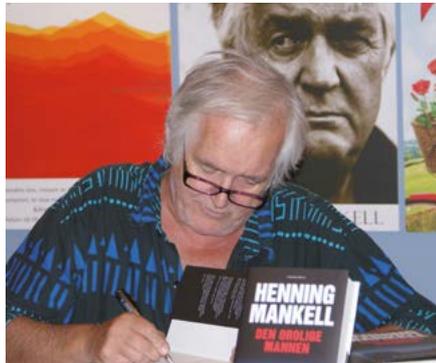
Repas dansant organisé par le **COS Gymnastique** et animé par l'orchestre **Stanlor**
20h - Salle Jean Ferrat
Tarif : 32 €
Infos et réservation : 06 72 31 14 38

DU DIMANCHE 7 AU SAMEDI 13

Stage de ski de piste à Bussang, organisé par l'association familiale de Villers
Réservé aux enfants de 6 à 11 ans
Infos : ass.fam.villers@wanadoo.fr

DU LUNDI 8 AU VENDREDI 12

Clementines' days and company, Atelier autour des agrumes
10h30 > 11h30 pour les 10 - 12 ans
14h30 > 16h00 pour les 6 - 12 ans
Conservatoire et Jardins botaniques de Nancy - Entrée payante, places limitées
Infos : 03 83 41 47 47



MARDI 9

Soirée du **Cercle des lecteurs**, en hommage à **Henning Mankell**
20h - Château M^{me} de Graffigny
Infos : bptvillersval@numericable.com ou 03 83 90 16 71

MARDI 9

Loto avec repas organisé par la **FNACA**
Salle Déruet
12h > 14h15 : repas
14h30 > 17h30 : loto
Réservation au 03 83 27 53 31

SAMEDI 13

Loto organisé par l'**ASPM**
19h - Salle Jean Ferrat
Tarifs : 1 carton : 3 €, 6 cartons : 15 € et 14 cartons : 30 €
Infos et réservation : 06 20 92 44 32

DU SAMEDI 13 AU VENDREDI 19

Stage de ski de piste à Bussang, organisé par l'association familiale de Villers
Réservé aux enfants de 11 à 14 ans
Infos : ass.fam.villers@wanadoo.fr

JEUDI 18

Thé dansant, organisé par l'**AMCF** et animé par l'orchestre **Stanlor**
14h > 18h - Salle Jean Ferrat
Tarif : 8 €/pers
Infos : 03 83 41 53 05 ou amcf@9business.fr

SAMEDI 20

Repas dansant, organisé par l'**AMCF** et animé par l'orchestre **Silver Brothers**
20h30 - Salle Jean Ferrat
Tarif : 32 €/pers (kir offert)
Infos : 03 83 41 53 05 ou amcf@9business.fr

MERCREDI 24

Cycle de découverte naturopathie **D'où vient la fatigue ? Comment l'éviter ?**
18h - MJC Jean Savine
Tarif : 4 €
Infos et réservation : 03 83 28 44 19

JEUDI 25

Conférence avec Jeannine OLM et son roman « **Le roman de gens vivant à l'ombre d'un crassier lorrain** », proposée par l'association **Costumes et traditions en Lorraine**, suivi d'un goûter lorrain
15h - MJC Jean Savine - Entrée libre
Infos : 03 83 27 70 90

JEUDI 25 FEV AU JEUDI 17 MARS

Exposition **Danse au Château**
Entrée libre - Galerie M^{me} de Graffigny
Infos : 03 83 92 32 40



VENDREDI 26 ET SAMEDI 27

Une visite inopportune, comédie étrange de Copi
20h45 le 26 et 19h30 le 27
Théâtre de la Roële
Tarifs : 14/10/6 €
Infos et réservation : 03 83 40 64 93 ou roeleps@aol.com

SAMEDI 27 ET DIMANCHE 28

Salon des auteurs lorrains
14h > 18h
Entrée libre - Salle Jean Ferrat
Infos : 03 83 92 32 40

MARS

DU MER 2 AU VEND 1^{ER} AVRIL

Exposition **La danse contemporaine en questions**, par le **CND** et l'**Institut Français**, mis à disposition par **ARTECA**
Les Ecaignes
Entrée libre
Infos : 03 83 92 32 40

DU MERCREDI 2 AU MERCREDI 16

Exposition **Une histoire du CCN**
Château M^{me} de Graffigny
Entrée libre
Infos : 03 83 92 32 40

VENDREDI 4

Concert de **Cuivres en résonance** par les élèves des classes de cuivres du **Conservatoire régional du Grand Nancy**, organisé par le **Lions Club Nancy Stanislas Doyen** au bénéfice de l'enfance handicapée et méritante
20h - Salle Jean Ferrat
Tarif : 10 €
Infos : 03 83 92 32 40

VENDREDI 4 ET SAMEDI 5

Antigone, d'après la pièce de **Sophocle** et le texte de **Jean Anouilh**
20h45 le 5 et 19h30 le 6
Théâtre de la Roële
Tarifs : 14/10/6 €
Infos et réservation : 03 83 40 64 93 ou roeleps@aol.com

SAMEDI 5

Repas dansant animé par l'orchestre **SUNSET** et proposé par le **COS Villers football**
20h - Salle Jean Ferrat
Tarif : 35 €
Infos : 06 74 45 41 17

DIMANCHE 6

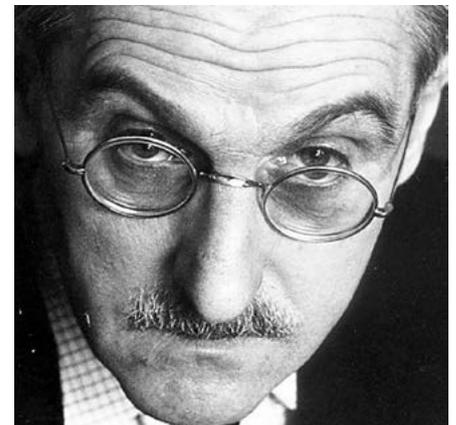
9^{ème} ronde villaroise, course cycliste
12h > 17h - Clairlieu
3 courses ouvertes aux licenciés **Ufolep** et **FCC** de la catégorie pass cyclisme
Infos : 06 71 64 40 26 ou http://ac.villers.free.fr

MARDI 8

Soirée du **Cercle des lecteurs**
20h - Château M^{me} de Graffigny
Infos : bptvillersval@numericable.com ou 03 83 90 16 71

DU VEND 11 AU DIM 27

Quinzaine des créateurs
Galerie M^{me} de Graffigny
Entrée libre
Infos : 03 83 92 32 40



VEND 11, SAM 12 ET DIM 13

Antigone, d'après la pièce de **Sophocle** et le texte de **Jean Anouilh**
20h45 le 11, 19h30 le 12 et 16h le 13
Théâtre de la Roële
Tarifs : 14/10/6 €
Infos et réservation : 03 83 40 64 93 ou roeleps@aol.com

JANVIER > MARS, L'AGENDA

VENDREDI 11

Rencontre littéraire « Printemps des poètes » proposée par l'Apac
18h45 - Château M^{me} de Graffigny
Entrée libre



SAMEDI 12

Vente de vêtements, jeux et jouets
organisée par l'association Kalutara's children au profit des écoliers du Sri Lanka
9h > 17h - Centre Le Placieux
Infos : 03 83 27 53 07

SAMEDI 12

Paroles de femmes, pièce de Lionel De Messey, par la troupe La Talente
20h30 - MJC Jean Savine
Tarif : 7 / 8 €
Infos : 03 83 28 44 19

MERCREDI 16

Cycle de découverte naturopathie *Détox après les fêtes : cure de printemps*
18h - MJC Jean Savine
Tarif : 4 €
Infos et réservation : 03 83 28 44 19

JEUDI 17

Thé dansant, organisé par l'AMCF et animé par SD musique
14h > 18h - Salle Jean Ferrat
Tarif : 8 €/pers
Infos : 03 83 41 53 05 ou
amcf@9business.fr



JEUDI 17

Conférence *« La truffe en Lorraine, comment la découvrir, comment la cuisiner »*, de Monique Pargney, organisée par l'association Costumes et traditions en Lorraine
15h - MJC Jean Savine - Entrée libre
Infos : 03 83 27 70 90

VENDREDI 18 ET SAMEDI 19

Ma folle otarie, texte et mise en scène de Pierre Notte avec Brice Hillairet
20h45 le 18 et 19h30 le 19
Théâtre de la Roële
Tarifs : 14/10/6 €
Infos et réservation : 03 83 40 64 93
ou roeleps@aol.com

VENDREDI 18

Concert *Raison de plus*
20h30 - MJC Jean Savine
Tarif : 8 €
Infos : 03 83 28 44 19

VEND 18, SAM 19 ET DIM 20

Week-end Quinzaine des créateurs
Château M^{me} de Graffigny
Entrée libre
Infos : 03 83 92 32 40



DU SAMEDI 19 AU DIMANCHE 20

Week-end Télérama
14h > 16h 45 - Entrée gratuite des serres tropicales
15h - visite guidée des serres tropicales
Conservatoire et Jardins botaniques de Nancy
Infos : 03 83 41 47 47

VENDREDI 25

Du classique au contemporain, spectacle de danse avec Philippe Anota, Emilie Lemoine et Andrée-Anne Garnier
20h30 - salle Jean Ferrat
Tarifs : 6 / 10 / 14 €
Infos : 03 83 92 32 40

SAMEDI 26

Bal folk avec les groupes Lune à Tics et Naragonia, par l'association Kibram
20h45 - salle Jean Ferrat
Tarifs : 7 € l'entrée ou 5 € si vous venez entièrement en noir et bleu !
Infos : 06 73 94 34 21

VOTRE VOISIN
NE REÇOIT
PAS VILLERS
NOUVELLES ?

Plusieurs explications sont possibles :
Il a choisi de participer à la réduction des déchets en apposant un autocollant Stop pub ou il habite dans une résidence fermée dans laquelle les boîtes à lettres ne sont pas accessibles par les distributeurs depuis l'extérieur.

Il peut le signaler au service communication de la mairie, en indiquant ses nom, prénom, adresse et téléphone par mail à communication@villerslesnancy.fr ou par courrier :
Mairie de Villers-lès-Nancy, service communication, boulevard des Aiguillettes, 54600 Villers-lès-Nancy.

FAITES PASSER L'INFO !

ANNONCEZ VOS
MANIFESTATIONS
D'AVRIL À JUIN 2016 !
ENVOYEZ-NOUS VOS
INFORMATIONS AVANT LE
29 FÉVRIER 2016

Mairie de Villers-lès-Nancy
Service Communication
03 83 92 32 48 ou
sortira@villerslesnancy.fr

RETROUVEZ L'AGENDA DES SORTIES ET DES
ACTIVITÉS SUR :
WWW.VILLERSLESNANCY.FR

COMPTES-RENDUS DES DÉCISIONS PRISES PAR LE CONSEIL MUNICIPAL

21 septembre 2015

Partenariat pédagogique avec l'école d'architecture pour l'étude urbaine dans Villers-lès-Nancy

Le conseil municipal a pris connaissance du partenariat pédagogique avec l'École d'architecture de Nancy pour l'année 2015/2016. A ce titre, et dans le cadre des enseignements pratiques de conception architecturale et urbaine, le choix s'est porté sur Clairlieu et les terrains en pente situés au pied de l'école du Château.

Action parentalité à la ludothèque du Placieux

Le conseil municipal a voté, à l'unanimité, la signature de la convention de partenariat et ses éventuels avenants avec le centre social jolibois et l'association des utilisateurs du centre social. Le soutien à la parentalité s'inscrit comme un axe fort de la politique familiale menée par la municipalité. Ainsi, la Ville veut proposer différents temps forts annuels de rencontre des familles et des professionnels.

Agenda d'accessibilité programmée

Le conseil municipal a voté, à l'unanimité, l'agenda d'accessibilité programmée des établissements municipaux recevant du public pour un montant de 1,8 million d'euros sur 6 ans.

Tarif de la taxe locale sur la consommation finale d'électricité pour 2016

Afin de ne pas augmenter la pression fiscale des Villarois, le conseil municipal a voté, à l'unanimité, le maintien du taux déjà applicable de 6 %.

Atelier gym autonomie

Le conseil municipal a voté, à l'unanimité, la reconduction de la participation de la Ville à l'atelier gym mis en place depuis 2011.

2 novembre 2015

Plateau de Villers

Le conseil municipal a voté, à l'unanimité, un avenant à la convention de partenariat pour l'entretien du site et la protection de l'espace naturel du plateau de Villers.

Convention de mise à disposition de la Maison des services publics à l'agence locale de l'énergie et du climat Nancy Grands Territoires

Le conseil municipal a voté, à l'unanimité, la signature d'une convention de mise à disposition de la Maison des services publics avec l'ALEC, dans l'objectif d'informer et de conseiller les Villarois dans la réduction de leur consommation d'énergie.

14 décembre 2015

Avis favorable sur la transformation de la Communauté urbaine du Grand Nancy en Métropole

Nouveau contrat de jeunesse

Le conseil municipal a approuvé, à l'unanimité, le projet de contrat enfance-jeunesse 2015-2018 dans le but de développer une politique locale globale et concertée en faveur de l'accueil des jeunes de 0 à 17 ans.

Convention de partenariat avec la Croix-Rouge Française

Le conseil municipal a approuvé, à l'unanimité, la reconduction de la contribution de la Ville au fonctionnement de la Maison de l'enfance Louise Delsart et l'orientation de sa participation en faveur de l'action d'accompagnement menée auprès des familles par le biais du LAPE « Café et chocolat ».

Classes découverte

Le conseil municipal a voté, à l'unanimité, les participations familiales aux classes de découverte.

- Le séjour en classes de neige se déroulera à Bernex, du 8 au 16 mars. Il concernera 88 élèves pour une participation familiale allant de 65 à 340 €.
- Le séjour en classes de découverte en milieu marin se déroulera à Asnelles, du 11 au 18 mars. Il concernera 52 élèves pour une participation allant de 60 à 340 €.

Reconduction du dispositif Pass' Sport et Culture

Le conseil municipal a voté à l'unanimité la reconduction de la participation de la Ville et le versement à l'association Pass' sport culture d'une participation 2015 à hauteur de 3200 €.

Renouvellement de la convention avec Pôle Emploi

Le conseil municipal a approuvé, à l'unanimité, le renouvellement de cette convention. Cette collaboration vise à favoriser un meilleur accès à l'emploi des demandeurs d'emploi résidant dans la commune, de faciliter l'aide au recrutement des entreprises locales et d'accompagner les implantations d'entreprises dans la commune.

ÉTAT CIVIL

MARIAGES

25/07/15 - Julien CLEMENT et Emilie BOSCHIAN
 25/07/15 - Virginie HOPÉ et Hortense PERREAUT
 05/09/15 - Jonathan STUBER et Caroline VELER
 05/09/15 - Gabriel MAILLARD et Laura ROBY
 26/09/15 - Philippe PIERROT et Amandine SCALIA
 24/10/15 - Damien MIKOLAJCZAK et Pauline COLLET

NAISSANCES

04/04/15 - Louise PICOT
 22/06/15 - Matéo MALADOBRY
 22/06/15 - Félic BERTAUD
 05/07/15 - Amaury COURTOIS
 07/07/15 - Leïna MATTEONI PEN
 12/07/15 - Benjamin et Louis JOLIBERT
 31/07/15 - Lyam PREVOT
 21/08/15 - Aron Mehdi WALTER
 28/08/15 - Shanna CARIO
 02/09/15 - Jade HERRY
 08/09/15 - Elyo MARIN
 12/09/15 - Louna SIMON
 13/09/15 - Victoria HERBAIN
 16/10/15 - Noéline MAILLOT
 16/10/15 - Raphaël BIANCHI
 25/10/15 - Léa-Sorya FLORIOT
 26/10/15 - Noam Amine NOUAR

INFOS PRATIQUES

MAIRIE

Les services administratifs de la ville de Villers-lès-Nancy sont ouverts : du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30

MSP

La maison des services publics de Clairlieu est ouverte les matins, de 8h15 à 12h15, du lundi au vendredi sauf le mercredi de 8h15 à 11h45

POLICE MUNICIPALE

Permanences du lundi au vendredi de 10h00 à 12h30
 4, rue Maurice André et à l'accueil de l'Hôtel de Ville du lundi au vendredi à partir de 8h30
 03 83 92 12 13
policemunicipale@villerslesnancy.fr

ÉTAT-CIVIL

Ouvert du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30
 Hôtel de Ville

GRAND NANCY

Signaler un défaut sur le domaine public :
 Allo voirie : 03 83 91 81 71
www.g-ny.org



Maison de l'Habitat et du Développement Durable du Grand Nancy

Votre espace d'infos-conseils gratuit sur le logement et la gestion des déchets ménagers

ON DÉMÉNAGE !

NOUVELLE ADRESSE

➤ **À partir du 7 janvier 2016**
 22-24, viaduc Kennedy
 Esplanade Philippe Seguin à Nancy
 (Tram Ligne 1 : arrêt Kennedy)

➤➤➤➤➤ Retrouvez tous les services habituels de la Maison de l'Habitat et du Développement Durable : du lundi au jeudi de 9h à 12h et de 13h à 18h, le vendredi de 9h à 12h et de 13h à 17h.



Point rénovation info service

Un guichet unique pour renseigner les locataires, les propriétaires occupants et les propriétaires bailleurs sur toutes les démarches liées à la rénovation énergétique des logements.

EXPRESSION

Villers d'aujourd'hui à demain

Le groupe majoritaire

La Gauche a pris ses responsabilités.

Au niveau national

Après les terribles attentats du 13 novembre, la réponse du président et du gouvernement a été rapide et ferme. La campagne pour les régionales a été mise entre parenthèses, l'unité nationale devant primer sur les luttes partisans. Gauche et droite ont su dépasser leurs désaccords pour agir vite et fort ; seul le FN s'est démarqué, attisant les peurs et stigmatisant encore et encore. Nos concitoyens doivent comprendre que ce parti – ou plutôt ce clan familial ou le père a transmis le parti à sa fille, où la nièce et le conjoint de la fille sont têtes de liste – ne peut que jeter les français les uns contre les autres.

Au niveau régional

Le score réalisé par les populistes du Front National a suscité un élan républicain qui honore l'électorat de gauche. Il eut été catastrophique pour notre région qu'un parti - dont le seul programme consiste à dénoncer le « système » - puisse diriger notre belle région. Pendant la campagne, le FN n'a jamais parlé de la Lorraine, qui recèle pourtant nombre de talents et de bonnes volontés, se contentant de surfer sur un mécontentement issu de la situation économique et de l'angoisse née après les attentats. Parler de fermeture des frontières lorsque plus de 100 000 alsaciens, lorrains et champenois sont travailleurs frontaliers n'est pas seulement irréaliste c'est simplement idiot.

Au niveau communal

Le résultat du premier tour des régionales à Villers-lès-Nancy montre que la liste socialiste devance la liste « les républicains » sur laquelle le maire est candidat. C'est un désaveu pour la majorité municipale après 18 mois de gestion. Les villarois commencent à comprendre que le seul projet du maire semble être de stopper ceux de la municipalité précédente, par revanche, mais aussi pour masquer son absence d'ambition pour notre commune. Ou alors souhaitent-ils ne pas donner un mandat supplémentaire à M.Werner qui - en travaillant à Paris, en étant vice-président au Grand Nancy et demain élu régional - aura encore moins de temps pour notre commune ?

Nous souhaitons à toutes et tous une bonne année 2016



ici et là-bas 4^{ème} Festival du voyage à vélo

29/30/31
JANVIER 2016

EN PRÉSENCE
D'ARIANE MASSENET
Journaliste - Productrice

Villers-lès-Nancy
Salle des Écraignes

